



#19
Sept. 2022

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

ROQ'INFO LE MAG

RENTRÉE SCOLAIRE P. 4
UNE REPRISE EN TOUTE SÉRÉNITÉ

SOMMAIRE



#4 DOSSIER • #7 PLAN LOCAL D'URBANISME • #10 RETOUR EN IMAGES
#14 TEMPS FORTS • #15 ENVIRONNEMENT • #16 EXPRESSION LIBRE
#17 MISSION LOCALE • #18 ÉCONOMIE • #19 AGENDA



ROQ'INFO MAG

Magazine d'information de la Ville de Roquebrune-sur-Argens Hôtel de Ville « Roq'Info - le Mag », Service Communication, 83520 Roquebrune-sur-Argens 04 94 19 59 59 - www.roquebrune.com • Éditeur : Ville de Roquebrune-sur-Argens • Directeur de la publication : Jean Cayron
Conception : Service Communication, communication@mairie-roquebrune-argens.fr • Impression : IAPCA (Groupe Riccobono) - Impression sur papier recyclé, encre végétale • Dépôt légal à parution : ISSN 1629-0690 • Tirage : 13 500 exemplaires



ÉDITO

JEAN CAYRON,
Maire de Roquebrune-sur-Argens
1^{er} Vice-président du S.M.A.
Membre du bureau du SMIAGE Maralpin

« IL EN RESTERA TOUJOURS QUELQUE CHOSE ... »

Certaines personnes ont, comme les pièces de monnaie, deux faces et aucune valeur... C'est ce qui arrive quand vous êtes à 400 kms, pour quelques jours de repos et que vous avez dans votre équipe, deux tartuffes aux égos démesurés qui pensent, après deux petites années de mandat, devenir calife à la place du calife. Prétentieux et gonflés d'orgueil, nos deux Iznogoud, l'un spécialisé dans la calzone et l'autre dans les toits plats et maisons californiennes sont maintenant dans l'opposition à préparer les élections municipales de 2026 avec comme contact privilégié, celui dont on ne doit pas prononcer le nom... Et dire que ces joyeux drilles, me « conseillaient » de suspendre certaines procédures d'urbanisme et d'environnement ! Vous voyez où je veux en venir. Belle mentalité !

EN CE QUI CONCERNE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ESTEREL COTE D'AZUR, JE L'AFFIRME HAUT ET FORT :

Je ne veux pas pour ma commune de PLU intercommunal
Je veux avoir la main sur l'aménagement de mon territoire et ne pas me faire édicter des règles, des quotas que les communes majoritaires auront décidés pour nous.

Je ne veux pas d'Office de Tourisme Intercommunal
Je veux avoir la possibilité de travailler avec les OT des communes dans et hors l'ECAA, en matière de tourisme, il n'y a pas de territoire, il n'y a que des partenariats et des opportunités.

Je ne veux pas de tourisme de masse
Je veux un slow tourisme toute l'année, un tourisme raisonné, « intelligent », dans l'esprit « Grand Site de France ». Pas un touriste, qui vient, qui jette, qui repart, qui produit des déchets et qui ne respecte pas les gens et l'environnement.

Je ne veux pas d'une métropole avec l'Ouest des Alpes-Maritimes
Je suis Varois, nous vivons dans le bassin versant de l'Argens, je ne vois pas l'intérêt de vivre dans « Estérel Côte d'Azur Métropole » (Cannes). Pour moi, les 19 villes de plus de 150 000 habitants dont

Toulon, doivent devenir des Métropoles. Pour le reste, l'entité Métropole doit correspondre à la taille du département.

Je ne veux pas de multiplications des coûts
Je veux une mutualisation des moyens.

Voici la liste des élus qui ont toute légitimité pour représenter les intérêts de la Commune au sein d'Estérel Côte d'Azur Agglomération :
- Mme Martine BOUVARD, vice-Présidente ;
- M. Christian BESSERER, vice-Président ;
- Mme Caroline DEMONEIN, Conseillère ;
- M. Julien FABRE, Conseiller.

Pour terminer cet éditorial,
je remercie en premier lieu les fonctionnaires territoriaux et ceux travaillant dans les satellites, qui chaque jour, œuvrent pour améliorer l'ordinaire des habitants de notre belle commune. Les 24 élus de la majorité municipale pour leur soutien. Les élus et les services de la Région, et principalement M. le Président Renaud MUSELIER et François DE CANSON. Les élus et les services du département principalement, M. le Président Marc GIRAUD, Mme Martine ARENAS et M. Nicolas MARTEL tous deux Conseillers Départementaux du Canton de Roquebrune. Sans oublier M. Le Sous-préfet de Draguignan et ses services avec qui nous avons tissé une relation de confiance réciproque.

Pour vous mes ami(e)s et autres, à toutes les belles personnes rencontrées cet été, je vous souhaite une bonne rentrée et à très vite.

AUX PLUS MALINS CRITIQUES ...
« Pour celles et ceux qui se reconnaîtront ! Si la male-faim de médire vous presse trop et vous tourmente, ne vous retenez pas de mordre. Ma liberté vous donne beau jeu ; ma paresse vous flatte et vous invite ; et mon indifférence vous laisse le champ libre. Je souffrirai tout, sans mot dire, quand vous iriez jusqu'à l'os : et plus fort vous me pincerez, et plus fort vous me verrez rire. »

Mes amitiés.

JEAN CAYRON,
Votre Maire

CRÈCHES : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

La Ville prend soin de ses bambins.
Plus d'une centaine d'enfants en bas âge
sont accueillis sur quatre crèches.
Les équipes sont prêtes pour la rentrée.

L'accueil des tout-petits, qui évoluent en crèche de leurs 3 mois à leur entrée en maternelle, est toujours un moment important dans la vie des familles. Il est indispensable que l'accueil réservé soit irréprochable, l'attention portée et le service rendu impeccables. Une vraie relation de confiance doit s'instaurer.

Tout au long de l'année, tout est mis en œuvre par les services, sous couvert d'Isabelle Nouri, élue déléguée à la Petite enfance, pour que l'enfant se développe à son rythme.

Tout est désormais fin prêt pour la rentrée. Des travaux ont été réalisés par les services techniques, la toiture refaite au village, les sanitaires optimisés à La Bouverie. Côté effectifs, Virginia Appert a pris ses nouvelles fonctions en qualité de directrice de la crèche des Issambres et entend don-

ner une nouvelle impulsion, en favorisant les relations de confiance.

Dès la rentrée, de nouveaux ateliers seront également proposés aux petits. À la Bouverie 4 et aux Issambres, la communication gestuelle sera mise en avant.

Sur l'ensemble des crèches, les interventions de la psychomotricienne seront également doublées pour favoriser l'éveil.

Nouveauté également à la Bouverie 4, comme l'expliquent Isabelle Nouri, élue et Mélanie Lelong, sa directrice : « Nous allons développer des passerelles avec le centre aéré du mercredi à l'école maternelle. Un premier test concluant a été effectué cet été.

Donc, plutôt que d'organiser une visite ponctuelle, nous allons privilégier des temps d'activités dans l'école ». Un nouveau dispositif précieux pour préparer, en douceur, les enfants à l'école.

Effectifs : des offres de postes

Face à la difficulté, tant locale que nationale, de recruter du personnel qualifié, la Ville propose des conditions attractives.

« L'intégration du personnel au sein du CCAS va permettre de proposer de

meilleures conditions salariales, une stabilité de l'emploi, un 13^e mois, des avantages. La semaine de 4 jours est également à l'étude ». Deux auxiliaires de puériculture sont en cours de recrutement aux Issambres.



UNE PÉRIODE ESTIVALE PROPICE À LA RÉFECTION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Traditionnellement, la trêve estivale permet à la municipalité d'effectuer de gros travaux d'amélioration, maintenance et d'entretien dans les 6 groupes scolaires. En effet, dès la fin de l'année scolaire, élus, services techniques et pôle scolaire se sont réunis pour planifier ces travaux. Pour la rentrée, les travaux suivants, conséquents ou d'entretien courant, ont été financés et effectués.

Cantine de la Bouverie

- Pose d'un sol souple dans le réfectoire - 15 642.75 € TTC
- Installation d'un Algéco en extension du réfectoire location pour 24 mois - 18 818.10 € TTC
- Aménagement par du mobilier neuf

Maternelle de la Bouverie

- Installation de deux éviers avec presto dans la classe 2



Cantine du Village

- Pose d'un sol souple dans le réfectoire 10 322.40 € TTC

et remplacement de tables et chaises

Crèche du Village

- Réfection de la toiture

Maternelle du Village

- Réhabilitation des WC de la cour du haut

Élémentaire du Village

- Réfection des enduits du bâtiment du bas et réfection des enduits du mur de la cour des CP - 13 584 € TTC
- Réfection de la peinture extérieure de la façade du bâtiment des CP

Maternelle des Issambres

- Bancs existants lasurés
- Réfection de la peinture d'une classe

Élémentaire des Issambres

- Intervention sur le réseau des eaux usées en vide sanitaire - 15 894 € TTC

LE MOT DE



Caroline **DEMONEIN**
Adjointe déléguée aux Affaires scolaires et périscolaires

« Cette rentrée s'annonce sereine pour nos jeunes élèves roquebrunois. La Ville, en charge des locaux scolaires et de leur fonctionnement, s'est attelée à effectuer, durant les vacances estivales, les rafraîchissements, rénovations ou extensions des bâtiments scolaires et périscolaires s'imposant. Un accueil qualitatif de l'enfant sur tous les temps éducatifs est notre priorité, et nous pouvons nous appuyer sur le Projet Educatif de Territoire mis en place par l'équipe municipale. Ce dernier est conçu dans l'intérêt de l'enfant. C'est un cadre permettant à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, besoins et aspirations de chaque enfant. »

ROQUEBRUNE A ENFIN SON PLAN LOCAL D'URBANISME !

Après des décennies d'inaction, le Plan local d'urbanisme a enfin été adopté, le 7 juillet dernier, par une très large majorité. En seulement deux ans, un travail colossal des services de l'urbanisme a permis d'aboutir à ce PLU tant attendu par la population.

Afin que les Roquebrunois puissent connaître les fondements et les évolutions du document d'urbanisme qui va réglementer les droits du sol et la planification du territoire communal pour la prochaine décennie, nous avons interviewé Gilles Priarone, Adjoint délégué à l'Urbanisme.



Gilles **PRIARONE**
Adjoint délégué à l'Urbanisme

2. En quoi ce PLU pourrait-il aller à l'encontre du développement de la commune, comme le soutient l'opposition ?

G. P. : Le PLU est la traduction réglementaire du Projet d'aménagement et de développement durable qui acte les engagements de la Majorité Municipale en termes d'aménagement du territoire. Il est conforme à nos engagements de campagne. Ce n'est ni un PLU d'agent immobilier, ni un PLU d'investisseur, c'est un PLU tourné vers l'intérêt général. Il va donc certainement à l'encontre de quelques intérêts privés, comme tous les PLU d'ailleurs, mais il ne pénalise en rien le développement de la commune, bien au contraire.

Critiquer un PLU parce qu'il est conforme au Code de l'Urbanisme et à la Loi Littoral relève soit d'une méconnaissance totale de ces éléments soit d'une incontestable mauvaise foi. Certains prétendent que dans les zones économiques, le Coefficient d'Emprise au Sol autorisé aurait été minoré et compromettrait l'économie de la commune. Il a été fixé à 40 % même s'il était de 60 % dans l'ancien règlement de la ZAC des Garillans.

3. Est-ce suffisant ?

G. P. : Oui. Au vu des réalisations existantes sur ce secteur, cela est suffisant. Le coefficient de 60 %, n'a jamais été, techniquement, ni justifié ni appliqué. A titre d'exemples, le CES d'Intermarché est d'environ 32 %, celui de Mercedes proche de 44 % et celui du bâtiment regroupant le laboratoire d'analyse médicale et l'Office de Tourisme avoisine les 36 %.

4. Avez-vous eu beaucoup de remontées comme le prétendent certains ?

G. P. : Pour la petite info... Une seule requête a été déposée lors de l'Enquête Publique pour demander une augmentation de ce pourcentage. L'intérêt collectif est donc loin d'être avéré.

Cette disposition est réglementaire et conforme au code de l'urbanisme. En effet depuis 2016, lorsqu'une commune est couverte par un PLU, celui-ci se substitue aux règlements des ZAC approuvées avant 2000 (Article L311-7 du Code de l'Urbanisme). Ce n'est ni une surprise, ni une invention du service urbanisme. C'est la LOI, tout simplement. Et nul n'est censé ignorer la loi...

Roq'Info - Le Mag :

1. Quelles ont été les évolutions majeures du PLU entre ses débuts et son approbation ?

Gilles Priarone : Elles sont peu nombreuses mais indispensables. Un zonage « agricole inondable » a été créé afin de prendre en compte le risque inondation par la réalisation de zones d'expansion de crues.

La zone destinée à un futur accueil d'équipements publics sur le secteur du Défens, par Estérel Côte d'Azur Agglomération, a été supprimée sur demande des services de l'État car elle était considérée en discontinuité de l'urbanisation existante.

Les emplacements réservés au profit de la commune en vue de réaliser, par exemple, le cimetière à la Bouverie ou d'aménager le parking des Douanes, ont été réévalués. La consommation des espaces naturels agricoles et forestiers a ainsi été réduite de 22 ha.

5. Êtes-vous parvenu à concilier Zones à caractère économique, commerces de proximité, agriculture et tourisme ?

G. P. : Oui. Un équilibre a été trouvé.

► En termes de développement économique, le périmètre des zones a été étendu face au Centre Technique Municipal et à l'ouest des Garillans afin de pérenniser et favoriser l'installation d'entreprises à haute valeur ajoutée. Nous travaillons déjà à l'intégration des extensions du réseau d'assainissement collectif dans le schéma directeur des eaux usées de l'agglomération, pour optimiser la salubrité et la sécurité environnementale. À ma connaissance, c'est une première...

► Pour maintenir et préserver nos commerces de proximité, la protection des linéaires commerciaux au village a été étendue à l'avenue Gabriel Péri.

► En termes d'agriculture, ce PLU traduit notre objectif de reconquête agricole. Des parcelles anciennement cultivées ont été zonées en agricole afin d'autoriser à nouveau la mise en culture ou la réalisation de projets agricoles innovants.

► Pour le tourisme, enfin, toutes les mesures réglementaires ont été prises pour protéger et pérenniser les secteurs à vocation d'hébergement touristique et d'espaces de camping et maintenir leur destination initiale.

6. Quelles sont les possibilités de constructibilité et d'extension aujourd'hui ?

G. P. : Très limitées, contrairement à ce que l'on peut entendre ici et là. La commune étant couverte par la Loi Littoral, l'urbanisation doit se réaliser en continuité de l'existant. Et quand on sait qu'un chemin ou un cours d'eau peuvent être perçus comme une rupture d'urbanisation, l'extension demeure très compliquée et doit être justifiée auprès des services de l'État.

De plus, dans les communes littorales, le changement de destination est interdit en zone agricole et en zone naturelle, ce qui restreint encore les possibilités.

Limiter l'étalement urbain et la consommation foncière est la règle. Le Schéma régional d'aménagement des territoires préconise depuis 2019 une réduction de 50 % de la consommation foncière.

7. Votre PLU a donc répondu à toutes les règles d'urbanisme et aux échéances futures ?

G. P. : Tout à fait. Les zones constructibles pouvant accueillir du logement se concentrent donc dans les enveloppes ur-



baines identifiées par le Schéma de Cohérence territoriale au titre de la Loi Littoral. Les dents creuses englobées pourront être dévolues à de la production de logement. Mais les critères étant très sélectifs, en termes de réseaux et de voirie, en nombre et distance des constructions, il y a fort à parier que les secteurs identifiés sur la commune seront peu nombreux, peu étendus et pauvres en dents creuses... Comme le PLU l'a déjà anticipé.

L'urbanisation périphérique sera également très contrainte, notamment au Perussier, conformément à nos engagements de campagne.

D'autre part, la loi « Climat et résilience » va encore durcir les règles au titre de la préservation des espaces naturels et forestiers pour atteindre à l'horizon 2050 le « zéro artificialisation nette ». Dans ce contexte, la consommation foncière des communes devra être réduite de moitié d'ici 2030.

Si l'on rajoute à cela les risques naturels, les contraintes environnementales, les servitudes d'utilité publique relatives à la conservation du patrimoine et à la sécurité, il est facile de comprendre qu'étendre l'urbanisation de la commune va passer d'une mission compliquée à une mission impossible.

8. Qu'en est-il de l'accumulation « de logements sociaux à la périphérie du Village » et du « monde dystopique tiré d'un mauvais bouquin de Science Fiction » dénoncés par l'opposition ? La commune va-t-elle se couvrir de logements sociaux ?

G. P. : Ces propos ne sont qu'exagération et raccourcis faciles. Une seule extension de l'urbanisation est prévue en périphérie, hors enveloppe urbaine mais en continuité de l'urbanisation existante. Celle-ci a été validée par les services de l'État.

La commune est en état de carence de logements sociaux depuis 2017 au regard de la loi SRU et doit donc s'affranchir de plus de 900 000 € annuels de pénalités que nous préférons investir ailleurs !

Les objectifs de production de Logements Locatifs Sociaux ont été négociés avec l'État en nous appuyant sur le Plan Local de l'Habitat de l'Agglomération. Ils sont inférieurs à ceux fixés par l'arrêté de carence qui sont impossibles à atteindre.

Nous avons récemment demandé à l'État de nous fixer des objectifs réalisables au regard des contraintes qui empêchent toute extension de l'urbanisation compatible avec les seuils fixés par l'arrêté de carence. Nous avons également formulé auprès d'ECAA, comme la loi nous y autorise, une nouvelle demande d'exemption aux obligations en matière de logements locatifs sociaux. À suivre.

Nous avons fixé une servitude de mixité sociale ambitieuse de 50 % pour les programmes collectifs, mais celle-ci ne pourra s'appliquer qu'à l'intérieur des zones urbaines et n'aura qu'une incidence limitée sur certains secteurs. De là à couvrir la commune de logements sociaux, et à la transformer en un paysage orwellien, il y a un monde...

9. Comment l'intérêt général a-t-il été pris en compte dans le PLU approuvé ? Et quels exemples concrets pouvez-vous nous citer ?

G. P. : En plus de ce qui concerne la préservation du commerce de proximité, nous avons, suite aux requêtes déposées lors de l'Enquête Publique, modifié le PLU afin de répondre, autant que faire se peut, aux demandes les plus récurrentes. Parmi les exemples, je peux vous citer :

► La réglementation sur les piscines. Elle a été revue, pour permettre au plus grand nombre et pas seulement aux propriétaires de grandes parcelles de pouvoir en réaliser une. Elles peuvent désormais être implantées à 2 m des limites séparatives sur les terrains de moins de 750 m² et leurs bassins ne sont plus constitutifs d'emprise au sol. Les piscines ne font également pas partie des annexes qui doivent respecter une distance séparative de 3 mètres en cas de pluralité de constructions sur une même parcelle.

► Les clôtures. Afin de préserver le cadre de vie, les paysages et le caractère des quartiers pavillonnaires, les murs de clôture pleins et toutes les formes d'occultants ont été interdits. Les clôtures simples de 1,80 m sur mur bahut et végétalisées sont désormais la règle. La notion de hauteur frontale a également été introduite afin de préserver les trames urbaines des quartiers.

► Le cœur de ville. Dans le cadre de la revitalisation du Village, de nouvelles places de stationnement seront réalisées en proche périphérie du cœur de ville et en quantité suffisante pour compenser la vingtaine d'emplacements qui seront supprimés à moyen terme lorsque Liberté et les Portiques seront piétonisés. Un parking d'environ 250 places, conçu sous la forme d'un parc paysagé et réservé aux riverains, verra le jour.

10. Un dernier mot à ajouter ?

G. P. : Tout ce que je peux dire, c'est que nous sommes des Roquebrunois avant tout. Nous aimons notre commune et avons à cœur de la redynamiser. Nous sommes conscients du joyau dans lequel nous vivons et n'entendons pas continuer à le détruire comme cela a pu être fait par le passé en cédant au chant des sirènes de multiples sollicitations contraires à nos valeurs, à nos engagements et à nos aspirations.



Fête de la Saint-Jean organisée par la Ville et le Comité des Fêtes

Vous avez été nombreux à défiler depuis la place Perrin en direction de la Place Germain Ollier, en compagnie de la troupe Escapado, et au rythme de la danse provençale par la Miougrano.

Les festivités se sont terminées par un concert donné par l'orchestre Supernova.

La fête de la Saint-Jean d'été, traditionnellement accompagnée de feux de joie ou feux de la Saint-Jean, est la fête de Jean le Baptiste, le 24 juin.

Organisée par le passé à Roquebrune et particulièrement appréciée de tous, elle célèbre le solstice d'été. Son retour est un souhait du maire, désireux de renouer avec nos traditions et les perpétuer.

Fête Agricole organisée par la Ville et l'Association des Producteurs Roquebrunois

L'occasion de rester fidèle à notre terroir et partager ensemble la qualité et le bon goût en présence de nos meilleurs producteurs locaux et régionaux !

Rendez-vous était donné le 3 juillet sur la place Perrin du village médiéval pour célébrer l'Agriculture et venir déguster les saveurs régionales, approcher les animaux de la ferme, découvrir le travail des artisans, gagner des lots en s'amusant, rencontrer les agriculteurs « sortis de leurs champs » pour partager avec vous leur passion et le goût authentique de leurs produits.

Tout pour rendre la vie plus « bêêelle »...



Festival de la BD Historique organisé par la Ville et Rayclame

La 2^e édition du Festival de la BD historique a investi la place des Félibres à la Bouverie fin juin.

Les visiteurs ont eu le privilège de pouvoir rencontrer les auteurs des meilleures bandes dessinées du moment, et profiter de séances de dédicaces.

Ateliers pour enfants, concours de dessin, spectacle de marionnettes, animations avec la troupe historique Lou Misteriou... tout pour buller en famille !

Nocturne des Créateurs

Cette année encore, chaque mardi soir, le cœur du Village a accueilli des foules de visiteurs venus visiter le millésime 2022 du désormais célèbre marché des créateurs d'art roquebrunois et ses confections originales d'artistes et créateurs locaux, de 17h à minuit.

Pour chacun, cette nocturne hebdomadaire est l'occasion de dénicher la perle rare, rencontrer les commerçants du vieux roquebrune, et flâner dans les ruelles de notre tant aimé village millénaire.





Feux d'artifice

Les traditionnels feux d'artifice, littoraux aux Issambres et lacustres au Village - permettant ainsi de rassembler les conditions sécuritaires nécessaires - représentent un moment toujours magique, attendu tant par les locaux que par les touristes, qui n'ont pas manqué de les célébrer d'une seule voix.

L'occasion pour chacun de poursuivre la soirée autour des bals populaires des fêtes du 14 juillet et du 15 août.

Le piano sur le lac organisé par la Ville et le Comité des Fêtes

Dimanche 31 juillet au jour couchant, les privilégiés présents ont eu la chance d'assister à un véritable spectacle musical en liberté pour une écoute au fil de l'eau, le piano flottant prenant le large est une prouesse technique, un vrai travail d'équilibriste à l'esthétique géniale, évoluant dans la plus belle des salles de spectacle : le lac Perrin, les cieux au-dessus de la tête et notre emblématique Rocher comme fond de scène.

Une invitation à ressentir autrement standards jazz-folk et compositions, dans ce décor époustouflant.



Fête des Vignerons

Une belle soirée de dimanche de mi-juillet « dégustation » sur l'esplanade Beaumont à quelques mètres de la plage San Peire... sûrement l'un des « must » de notre été roquebrunois.

L'occasion de découvrir, redécouvrir et s'extasier - avec toute la modération exigée - sur les réputés crus des domaines de la commune et déguster leurs créations, les yeux dans la méditerranée.

C'est festif et on aime ça !

Joutes Nautiques

Le dimanche 7 août a marqué le quartier San Peire du retour sur nos plans d'eau de cette tradition typiquement méditerranéenne que sont les joutes.

Cette discipline physique et stratégique est un sport réputé et particulièrement apprécié, notamment chez les plus jeunes, dans nos communes littorales varois.

La Ville est fière d'avoir enfin - l'espace d'un soir - réhabilité cette coutume régionale sur notre tant aimé quartier sambracitain.



Festival de Jazz

Deux superbes soirées les 29 et 30 juillet, rythmées aux sons du swing des 4 formations qui ont offert un spectacle remarquable pour les oreilles comme pour les yeux, au sein du cadre exceptionnel de la chapelle Saint-Roch, à la sortie du Village.

Fête Votive du 15 Août

Au Village, traditionnellement, la journée du 15 août est l'occasion de célébrer Notre-Dame, Sainte Patronne de la Ville.

Les festivités débutent par une procession en l'honneur de la Vierge Marie, agrémentée par une bravade et une aubade devant la Mairie.

Une Grande messe provençale rassemble Roquebrunois et estivants, suivie de la danse traditionnelle de la souche.

Enfin, le rituel apéritif accompagné de son anchoïade se déroule sur le parvis de l'église.

L'une des plus belles occasions pour Roquebrune de mettre en valeur notre si cher folklore provençal.



SDIS UN POSTE DE SECOURS SAISONNIER AUX ISSAMBRES

Un dispositif préventif indispensable en pleine saison

C'est le 27 juillet et en présence des conseillers départementaux Martine Arénas et Nicolas Martel, ainsi que de Dominique Lain et Eric Grohin, respectivement président du conseil d'administration et directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours, que Monsieur le Maire et les élus municipaux ont pu inaugurer le nouveau poste de secours

saisonnier sambracitain, situé à proximité de l'espace Robert Manuel. Ouvert du 1^{er} juillet au 31 août et rattaché au Centre d'Incendie et de Secours de Roquebrune dirigé par Mekki Zerarka, il permettra une réduction notable des délais d'intervention des secours du SDIS, notamment sur la zone littorale de notre commune.



TEMPS FORTS

CARREFOUR DES ASSOCIATIONS

UN GÉNÉRATEUR DE LIEN SOCIAL EXCEPTIONNEL

Comme chaque année, le forum des associations est le rendez-vous de la rentrée. Un évènement qui se déroulera dimanche 4 septembre et que le monde associatif attend impatiemment.

Plus de 150 associations roquebrunoises

La Ville compte plus de 150 associations, dont une bonne moitié sera présente sur les stands du Carrefour, à nouveau organisé sous la pinède du complexe Jacques Calandri, jouxtant le stade de la Bouverie. Le monde associatif crée de la cohésion, du lien social, et l'on ne remerciera jamais assez tous ses dirigeants et bénévoles.

La rentrée est le moment où beaucoup,

jeunes et moins jeunes, cherchent une activité à tester puis adopter, quel que soit le domaine : entraide, loisirs, culture, sport, patriotisme... Avoir, en un même lieu une vue possible d'engagement associatif que ce soit pour pratiquer ou encadrer, est un service fondamental et prioritaire aux yeux de la municipalité.

C'est un moment essentiel pour susciter des vocations en tout genre, et nous vous y attendons nombreuses et nombreux.



ENVIRONNEMENT

TOUS RESPONSABLES, TOUS ENGAGÉS !

La journée mondiale du nettoyage de notre planète est organisée pour la 4^e année consécutive par la ville.

Sous le nom de « World Clean Up Day », cette opération planétaire qui a pour objectif de préserver l'environnement grâce à des nettoyages citoyens engage chaque année plus de 150 pays dans le monde. Sensible à l'écologie, Roquebrune compte encore s'investir au niveau local, en réunissant ses citoyens l'espace d'une journée, pour ramassage collectif

à visée pédagogique, pouvant compter sur l'appui logistique de ses partenaires, notamment le SMIDDEV, le C.C.F.F., la société Pizzorno, Intermarché Roquebrune ou encore la Boulangerie des blés d'argens.

C'est ainsi que le **lundi 19 septembre** prochain, les écoliers, les associations, le CCFF roquebrunois, la Brigade Environnement et l'ensemble des habitants bénévoles sont attendus pour cette grande action environnementale qui se déroulera au Village, de 8h30 à 12h.

Pour participer :

Rendez-vous sur le parking place Germain Ollier / Artichauts à 8h30

Inscriptions sur place ou durant le carrefour des associations
Renseignements : 04 94 19 59 21

Sacs et gants à disposition des participants

LE MOT DE



Sylvie LELEU
Conseillère municipale, déléguée à l'environnement

Sylvie Leleu, notre élue à l'environnement, a tenu à rappeler l'intérêt de cette action à l'échelle de notre ville, ainsi que l'enjeu pédagogique qui sera porté par cette journée.

« Aujourd'hui plus que jamais, nous devons tous être acteurs dans la préservation de l'environnement, notre environnement. Les évènements de cet été nous rappellent avec brutalité notre interaction avec la nature.

La commune se doit de sensibiliser la population au respect de la propreté des espaces publics et naturels, ainsi qu'aux coûts supportés par les collectivités pour remédier à la problématique des déchets.

Des actions comme le World Cleanup Day en septembre, ou le nettoyage des fonds marins et des plages en juin, visent plusieurs objectifs :
► rendre plus propre et plus attrayant nos lieux familiaux,

► fédérer la population et les acteurs comme les écoles, les associations ou les entreprises engagées dans le développement durable,
► sensibiliser sur l'importance de ne pas jeter de déchets et mégots dans l'espace public et de s'astreindre à les jeter dans les containers adéquats en vue d'une gestion appropriée.

Rappelons que les dépôts sauvages de déchets, y compris ceux jetés dans les caniveaux ou dans les bouches d'égout, en plus de dégrader nos paysages, sont une source de pollution des sols, des eaux (80 % des déchets en mer proviennent de la terre), de l'air.
En 2020, un million de tonnes de déchets sauvages ont dégradé la France, soit 15 kg par personne ! »

EXPRESSION LIBRE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

GRUPE MAJORITAIRE

« Vive Roquebrune-sur-Argens »

Dans un contexte international et national particulièrement dramatique et préoccupant (entre guerre en Ukraine, sécheresse, incendies et autre fléaux présents et à venir), les polémiques et les états d'âme de quelques personnes semblent bien futiles, voire déplacés.

Il ne faut surtout pas tomber dans un fatalisme exacerbé. Nous devons faire face aux événements qui impactent notre vie au quotidien, assumer nos responsabilités, continuer à être force de propositions et à agir pour le bien commun.

Les élus de la majorité ont parfaitement perçu les enjeux de notre époque et se concentrent avec détermination et humilité sur les missions que vous leur avez confiées.

Protéger notre environnement, valoriser notre patrimoine, développer l'attractivité économique, maîtriser nos dépenses pour mieux investir dans nos écoles, les aménagements d'espaces publics etc.

Nous n'avons pas de temps à perdre en diatribes inutiles et stériles. Nous travaillons, en étroite collaboration avec la communauté d'agglomération, les représentants de l'Etat, de notre Région, de notre Département et les habitant(e)s de Roquebrune.

GRUPE J'AIME ROQUEBRUNE - J. LUCHINI

Le silence en dit long
Vous êtes nombreux à m'avoir demandé pourquoi nous n'utilisons pas notre droit d'expression libre tous les mois, avec regret pour beaucoup d'entre vous ! Tout simplement pour démontrer la pauvreté d'esprit d'Ubu Jean et de son service communication.

Pour que vous puissiez lire notre droit d'expression en début de mois, nous sommes tenus d'envoyer le texte en mairie au plus tard le 11 du mois précédent. C'est à dire 3 semaines avant qu'il soit dans vos mains, c'est dire la fraîcheur des nouvelles. Et nous nous sommes aperçus (relisez vos vieux numéros) que lorsque nous faisons une "expression" technique, le même numéro traitait du sujet évoqué dans notre texte sous une forme de propagande grossière contredisant nos propos. En quelques sortes nous participions à l'élaboration du sommaire sans le vouloir. Dès réception de notre tribune, les services se mettent au travail pour nous contredire et lorsque nous ne fournissons pas de texte, votre roqinfo se limite aux remerciements et photos d'Ubu Jean sans sujet de fond... Un peu comme la gestion de la mairie d'après ce que j'entends, ça ne remue pas beaucoup les méninges ! Maintenant que tout est dit, passons aux choses qui fâchent !

- Un P.L.U. catastrophique
Le 7 juillet 2022 est à inscrire dans toutes les mémoires : l'équipe majoritaire a voté pour l'adoption du P.L.U. Retenez bien ces noms, J. Cayron, Y. Gnerucci, R. Masson, I. Nouri, J. Bacquet, M-R Louisa, G. Priarone, C. Picq, C.

Mais nous ne sommes pas les seuls à travailler, rien ne pourrait se faire sans les compétences et l'investissement quotidien de tous les agents municipaux.

Nous n'avons pas la prétention de détenir la vérité, comme certains opportunistes et autres donneurs de leçons la revendiquent, mais vous pouvez compter, n'en doutez pas un seul instant, sur notre détermination et notre engagement à vos côtés.

N'hésitez pas à nous solliciter, à venir nous rencontrer, à nous exposer vos projets, vos interrogations etc.

Nous vous souhaitons de belles fins de vacances et une belle rentrée et...
Vive Roquebrune-sur-Argens !

La Majorité municipale.

GRUPE REPRENONS NOTRE COMMUNE EN MAIN - K. TISSIER

Et si ce mois-ci, nous vous contions la suite des péripéties rocambolesques du chef de ce petit village Roquebrunois !

En effet dans le dernier roq info, nous vous expliquions déjà comment notre maire s'était vu écarté de son poste de vice-président de la communauté d'agglomération.

A l'époque, 2 choix s'offraient à lui, trouver qqun dans son équipe pour prendre la place ou me la laisser. Finalement, après de longues discussions en interne, il décide de démissionner pour faire rentrer dans le conseil communautaire, son nouveau poulain, un élu de sa liste, en qui, bien évidemment, il a toute confiance. Il lui cède alors son siège de vice-président de la communauté d'agglomération.

Alors là, on peut dire que notre maire a le nez fin, il sait faire les bons choix, aucun doute ! Quelle ne fut pas sa surprise de d'apprendre, que aussitôt installé dans son fauteuil, cet élu, homme de confiance de Jean Cayron, a essayé de retourner tout le conseil municipal pour piquer la place de maire, qui veut être Calife à la place du calife à Roquebrune !

Cet élu, non satisfait de l'échec de son coup d'état municipal, ira avec un autre se marginaliser, obligeant le maire à lui retirer ses délégations, le relayant au rang de simple opposant. Donc pour faire simple, grâce au choix judicieux de notre premier magistrat, le maire de Roquebrune n'est plus vice-président de son agglomération, il n'est même plus élu communautaire. Il a choisi un remplaçant, qui n'est aujourd'hui même plus dans son équipe.

Voilà encore un bel exemple du grand n'im-

porte quoi de la gestion à la sauce Jean Cayron. Un grand visionnaire.

D'ailleurs en parlant de vision, d'avenir, nous ne pouvons pas passer sous silence le vote en début d'été du fameux et tant attendu PLU. Cheval de bataille du maire. Alors bien sûr, certains disent, il vaut mieux un mauvais PLU que pas de PLU du tout, ok, mais quand même. Sans vouloir rentrer dans le détail des zones, et être pointilleux, ce PLU manque de vision justement. Comment imaginons-nous Roquebrune dans 10 ou 15 ans, selon Jean Cayron, la réponse est simple, exactement pareil que maintenant, un vrai visionnaire ce maire.

Ah si, il a aussi, dans ce plu, pour obsession les logements sociaux, il en faut partout, selon lui avec concertation, mais quand les administrés disent non, on fait quand même. Belle démocratie participative : dites-moi ce que VOUS voulez, on fera comme JE veux !

Ensuite dans cette non vision, les écoles, malgré plusieurs propositions, notre chef de village, reste borné sur le fait de vouloir agrandir les écoles du village et de la Bouverie accueillant déjà près de 500 bambins chacune, mais NON, erreur, la solution est dans la création d'un 3-ème groupe scolaire situé vers les 4 chemins pour garder des écoles maternelles et primaires à taille humaine et surtout alléger la circulation le matin dans le village. J'ai personnellement proposé un terrain pour réaliser ce projet, il a balayé l'idée en moins de 10 secondes de réflexion, belle ouverture là encore.

GRUPE NOUVELLE OPPOSITION - JM. BENHAMOU - D. LEMAÎTRE

J'ai rendu mes délégations parce que Jean Cayron n'est pas le maire que j'attendais. Elles ne m'ont pas été retirées. Son attitude est grossière avec le personnel municipal qu'il ignore ou malmène. Il est méprisant avec les acteurs économiques et ses administrés. Ce n'est pas digne du premier magistrat de la ville. Le malaise est palpable. Ses apparitions forcées dans des événements publics, mal orchestrées, cachent mal son absence d'empathie.

Ses prises de décisions, parfois brutales, sont faites souvent sans concertation avec le public concerné. Son ego le pousse à agir de façon irresponsable et non dans l'intérêt de la commune et de ses habitants. Il a perdu la Vice-Présidence de l'Agglomération alors que le Président Masquelier lui donnait la possibilité de conserver une vice-présidence en lui offrant une délégation.

Roquebrune se trouve isolée face à d'importantes forces politiques et économiques que la ville ne peut contrer, par l'entêtement du maire. Jean Cayron semble oublier qu'il a été élu avec une liste de gens qui l'ont porté à la tête de la mairie, grâce à leur engagement, leur compétence et leur notoriété auprès des Roquebrunois. Sa victoire aux élections municipales n'a pas été faite uniquement sur son nom, il y avait aussi des personnalités roquebrunoises qui ne se reconnaissent pas dans ses méthodes. Je reviendrai sur ces faits, dans les prochaines tribunes, pour les étayer concrètement.

Les propos de J-M Benhamou sont une réalité que je cautionne.

Nous créons, notre mouvement au sein du conseil municipal, Nouvelle Opposition, groupe de droite adhérent au parti Les Républicains.

Nous fédérons déjà des anonymes, commerçants, chefs d'entreprises, investisseurs, vous le constaterez rapidement. Nous déplorons le manque de courage de membres de la majorité qui n'ont pas su nous suivre malgré leur désaccord avec la politique du Maire. Peut-être ont-ils oublié ce pour quoi ils ont été élus ?

Nouvelle Opposition défendra l'ensemble des Roquebrunois. Elle luttera contre cette pensée unique brutale qui mène à cette désastreuse politique de la ville et à l'aménagement hasardeux de notre territoire.

Le PLU du Maire peut mettre à mal les plans de chacun, particuliers ou investisseurs. Vous constaterez très vite que sa présentation a été orientée de façon éhontée et ne reflète en rien la réalité, bien moins flatteuse. Si l'on en croit le bilan de fréquentation touristique de juillet, notre littoral a fait un carton plein !

L'élu au tourisme est ravi de ses followers personnels, au travers de notre Office du Tourisme qui, rappelons-le, bénéficie encore du travail de l'agence de promotion de l'agglomération de notre territoire.

Cela cache-t-il des ambitions personnelles inavouées ? Nous dénoncerons les gaspillages, ambitions personnelles et erreurs stratégiques et caprices de l'édile ! Notre volonté est inébranlable, vous pouvez compter sur nous !

J-M Benhamou. Conseiller Municipal.

D.Lemaître.

Vice-Président à l'ECOA.

Conseiller Municipal

Président du groupe Nouvelle Opposition

L'ALTERNANCE À LA MISSION LOCALE EST-VAR

Un dispositif spécifique dédié à l'Alternance

La Mission Locale Est-Var est une association qui accompagne les jeunes âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, dans leur recherche d'emploi, de formation, de projet professionnel, et notamment dans leur recherche d'alternance.

L'alternance à la Mission Locale Est-Var occupe une place centrale, notamment par la mise en place d'un dispositif spécifique d'accompagnement nommé :

« La Bourse Alternance ».

Ce dispositif permet d'accompagner de façon personnalisée les jeunes dans leurs recherches.

Ce programme d'accompagnement est ouvert tout au long de l'année et permet de recevoir en entretien individuel tout jeune ayant un projet d'alternance, qui souhaite se réorienter, ou tout simplement pour répondre à ses questions en lien avec l'alternance.



Les moyens

Une équipe composée de 5 conseillers est dédiée pour accompagner et aider les jeunes à trouver une alternance.

Cet accompagnement est délocalisé sur les différentes communes que nous couvrons (Roquebrune-sur-Argens, Puget sur Argens, Fayence, Fréjus, Saint-Raphaël et le Muy).

Lors des entretiens de suivi, les conseillères font le lien entre les jeunes, les entreprises ainsi qu'avec les centres de formation. En fonction de leurs profils, des offres d'alternance leur sont remises.

En effet, afin de relever les besoins du territoire, une prospection est réalisée auprès des entreprises. De plus, une prospection ciblée peut être faite pour négocier de nouvelles offres et promouvoir des profils de jeunes.

Par la suite, lorsqu'un jeune démarre son alternance, une médiation est réalisée auprès de l'employeur et du jeune afin de s'assurer du bon déroulement du contrat. L'objectif étant de réduire au maximum le taux de rupture.

Aide exceptionnelle pour les employeurs

Depuis 2020, dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution », le gouvernement met en place une aide exceptionnelle aux employeurs pour le recrutement d'apprenti.

Aide financière de :

► 5 000 euros maximum pour un apprenti de moins de 18 ans

► 8 000 euros maximum pour un apprenti majeur

Pour la première année de chaque contrat d'apprentissage conclu entre le 1^{er} Juillet 2020 et le 31 Décembre 2022 préparant à un diplôme jusqu'au Master (Bac + 5 - niveau 7 du RNCP).

Forum de l'Alternance

Chaque année, la Mission Locale Est-Var met en place un Forum de l'Alternance pour les jeunes accompagnés. Cette année, le Forum aura lieu courant Septembre, à l'Espace Culturel et Municipal à Port Fréjus.

Une vingtaine de centres de formation seront présents afin de présenter leurs formations et leurs offres d'alternance.

Bilan 2021

L'alternance, des résultats enviables

Sans aucune forme de sélection

415 jeunes

ont intégré notre dispositif « Bourse à l'Alternance »

373 jeunes

ont accédé à au moins une situation professionnelle

65%

272 jeunes ont signé un contrat d'alternance (CP,CA)

13%

52 jeunes ont signé un contrat d'emploi (CDD, CDI, intérim, etc.)

12%

49 jeunes ont démarré une formation ou ont repris leurs études

Taux de réussite

90%

LE VILLAGE

Sylvie Pfister
Coach de vie, hypno thérapeute, praticienne Reiki

- 2 bis, chemin des prés chevaux
- 07 84 59 20 88
- @sylviepfisterhypnocoaching
- www.sylviepfister.fr
- contact@sylviepfister.fr



Lou Jas
Pizzeria, saladerie, tartares, hamburgers
Daniel Charlet

- 11, rue des Portiques
- 06 03 48 18 28
- loujasroc@gmail.com



A Modo Mio
Trattoria (spécialités italiennes : pâtes fraîches, lasagnes, polpette, osso bucco, caponata...)
Valerie Corti et Luka Maertens

- 13, rue des Portiques
- 06 22 78 39 04
- amodomio.83



Le Kayou
Pizzeria-Restaurant (produits frais : pizzas, burgers, frites, desserts)
Andy Foulon

- 25, rue des Portiques
- 07 83 50 08 02
- saslekayou@yahoo.com
- Kayou Roquebrune
- lekayou83520



BROCANTE & MARCHÉS

MARCHÉS PROVENÇAUX

Le matin, toute l'année
Lundi place San Peire - les Issambres
Vendredi place Perrin - le Village
Samedi place des Félibres - la Bouverie

MARCHÉ DES 5 SENS

Le matin,
Dimanche place des Artichauts - le Village

les vendredis de 8h à 17h

BROCANTE MIXTE
promenade Beaumont

les mercredis de 8h à 18h

MARCHÉ ITALIEN
Place Perrin

dimanche 18 - 6h30>17h

VIDE GRENIER
parking du complexe J.Calandri - la Bouverie
par les Vétérans OP-EX Var

EXPOSITIONS mardi 6

EXPOSITION DE PEINTURE
promenade Beaumont - les Artistes du Rocher
du jeudi 8 au dimanche 18
40 CRÊCHES DU MONDE
chapelle Saint Michel - Comité des Fêtes
ven.16-sam.17-dim.18
EXPOSITION DE FIGURINES
salle de la Batterie - Roquebrune Accueil
du lundi 26 au 1^{er} octobre
EXPOSITION DE PEINTURE
chapelle Saint Michel - A.L.C.I.

AGENDA

SEPTEMBRE

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE
Jeu. 25 à 18h

Journée Nationale d'Homage aux Harkis et autres membres des formations supplétives stèle des Harkis, à la Bouverie

Jeu. 29 à 18h
CONSEIL MUNICIPAL
salle Molière

Chaque mardi et vendredi
RENDEZ-VOUS INFORMATIQUE

Sur RDV - séance d'1h - Tout public - 14h>18h
Médiathèque Suzanne Régis - La Bouverie

Chaque mercredi et samedi
HEURE DU CODE (à partir de 6 ans)
ROBOTIQUE (à partir de 8 ans)

IMPRESSION 3D (à partir de 9 ans)
de 14h à 18h - sur rendez-vous - séance d'1h
Médiathèque Suzanne Régis - La Bouverie

Dimanche 4 - 10h>18h
CARREFOUR DES ASSOCIATIONS

Pinède du Stade de la Bouverie

Samedi 10 et dimanche 11 - 10h>18h
SALON DES SANTONNIERS

Atelier enfants sur la journée - Place Perrin



Samedi 10 - 11h30
INAUGURATION DE L'AGRANDISSEMENT DU PARC YVES COLLE

avenue des eucalyptus - la Bouverie

Lundi 12 - 10h>12h
C.C.A.S. ATELIERS SENIORS ALIMENTATION
salle Georgette Florent

Lundi 12 - 18h
RÉUNION PUBLIQUE
Réunion publique d'information sur l'Intermédiation locative. Salle Molière

Vendredi 16 - 11h30
INAUGURATION DES SENTIERS ET GROTTES DU BLAVET
parking du site du Blavet, à la Bouverie

Du vendredi 16 au dimanche 18
EXPOSITION DE FIGURINES
Vendredi 16 à partir de 17h
samedi 17 et dimanche 18 - 9h30>19h
salle de la Batterie - Roquebrune Accueil

Vendredi 16 - 19h30
NUIT DE LA CHAUVE-SOURIS
Balade contée nocturne - par ECAA
Rendez-vous parking du site du Blavet

Samedi 17 - 9h
CONCOURS DE BOULES
Boule Sambracitaine - calanque Tardieu

Samedi 17 et dimanche 18
JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Exposition sur la gestion des ressources durables de la Commune - Exposition promenade le long des Portiques (André ABBE) - Exposition, dans une maison ancienne du XVI^e siècle : Femmes de Provence - Les Médiévales - Balade guidée - Exposition de jouets anciens de grande taille (Leï Vendaire)
Plus d'info : 04 98 11 36 85



Samedi 17 et dimanche 18 - 18h
SPECTACLE LOU MISTÉRIOU
Spectacle costumé regroupant 3 tableaux sur les périodes de l'antiquité romaine, du médiéval et de Napoléon - Place Perrin

Du 17 au 23 - 9h30>12h & 14h30>18h
ATELIER DE CÉRAMIQUE ET SCULPTURES DES ISSAMBRES
Exposition à la Galerie des Issambres

Dimanche 18
VIDE GRENIER ASSOCIATION VÉTÉRANS OP-EX VAR
Parking Complexe Calandri - la Bouverie

Lundi 19 - 8h30>12h
WORLD CLEANUP DAY
JOURNÉE MONDIALE DE NETTOYAGE DE NOTRE PLANÈTE
Coeur du Village - Rendez-vous à 8h30
parking place Germain Ollier / Artichauts

Lundi 19 - 10h>12h
C.C.A.S. ATELIERS SENIORS ALIMENTATION
salle Georgette Florent

Vendredi 23 et samedi 24 - 14h>18h
CONCOURS DE BOULES
Boule Sambracitaine - calanque Tardieu

Samedi 24 - 9h>12h
JOUONS ENSEMBLE
Médiathèque Albert Camus

Dimanche 25 - 9h>14h
RAID FAMILLE
Autour Lac de l'Arena
Course d'orientation pédestre kayak tir à l'arc trail vt - Course en équipe, 2 catégories : 1 parent + 1 enfant / 1 parent + 1 ado
Inscription sur place ou guichet unique 10€/équipe

Mardi 27 - 18h
RÉUNION PUBLIQUE
réunion d'information sur les problématiques d'inondations et les solutions envisagées sur le secteur de la Garonne et des Esquières
salle de la Batterie - les Issambres

Dimanche 25 - 14h>18h30
CCAS THÉ DANSANT
Salle de la Batterie

Lundi 26 - 10h>12h
C.C.A.S. ATELIERS SENIORS ALIMENTATION
Salle Georgette Florent

Vendredi 30 - 18h
COUPS DE CŒUR À LA BIBLIOTHÈQUE
Médiathèque de la Bouverie

ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

DIM **25**
SEPTEMBRE
AUTOUR DU
LAC PERRIN
9H > 14H

ARRIVEE

RAID FAMILLE

**PERFORMER EN FAMILLE SUR DES EPREUVES
LUDIQUES ET SPORTIVES DE PLEINE NATURE
PAR EQUIPE DE DEUX - PARENT/ENFANT**

10€ / EQUIPE
KAYAK - ESCALADE - VTT
COURSES A PIED & D'ORIENTATION
TRAIL - TIR A L'ARC - QUIZZ



   Ville de Roquebrune-sur-Argens
www.roquebrune.com | www.roqinfo.fr